

ANNEXE 1

DRHE1er degré

PREMIERE DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE

AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

(décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 art. 44 et s.)

à retourner à la direction des ressources humaines et des emplois 1^{er} degré (DRHE1D)
pour **le 31 mars 2022** délai de rigueur
sous couvert de votre inspecteur de circonscription

Je soussigné (e) : NOM, prénom

Date de naissance :

Grade :

Etablissement d'exercice en 2021-2022:

adresse personnelle et n° de téléphone :

sollicite pour l'année scolaire 2022-2023 une mise en disponibilité au titre de :

Préciser le motif de la demande ainsi que le n° de l'article du décret afférent.

Pour les demandes autres que la disponibilité pour convenances personnelles, **fournir à l'appui toutes pièces justificatives** : inscription dans un cycle d'études ou un laboratoire de recherches, certificat d'exercice dans une entreprise, attestation du lieu de travail du conjoint, etc...

- Pour les demandes de disponibilité pour convenances personnelles, joindre un courrier détaillant la demande.

A, le

Signature

Avis de l'Inspecteur(rice) de l'Education Nationale :

A, le

Signature et cachet de l'IEEN